



ASSOCIATION DE HOCKEY  
FÉMININ DU RICHELIEU

## Code vestimentaire

### RÉCRÉATIF (Félines, Lionnes, Pumas, Panthères, Sphinx, etc.) - Catégories M7 – M9 – M11 – M13 – M15 – M18 – JR

- **Volet M7-M9** : Aucun achat de vêtements n'est obligatoire.
- **Volet B** : Aucun achat de vêtements n'est obligatoire. Porter une tenue de ville lors des parties.
- **Volet A** : Aucun achat de vêtements n'est obligatoire. Porter une tenue de ville lors des parties.

Si une équipe choisit d'avoir un vêtement obligatoire, aucun frais additionnel ne peut être exigé aux parents pour l'achat de celui-ci, le vêtement devra être payé par les campagnes de financement de l'équipe.

### REMPARTS - Catégories M11 – M13 – M15 – M18 – JR (Casque noir ou marine pour le AA et marine pour le AAA)

- **Volet AA** - Lors des parties
  - **Locale** : Porter un pantalon propre (tenue de ville) et le polo des Remparts.
  - **Visiteur** : Porter un pantalon propre (tenue de ville) et le polo des Remparts ou porter le « tracksuit » (l'un ou l'autre est accepté).
  - **Locale ou visiteur**: Session hors-glace ou période d'échauffement lors de partie locale ou visiteur, porter le t-shirt et le short d'entraînement à l'effigie des Remparts.
- **Volet AAA** - Lors des parties
  - **Locale** : Porter un pantalon propre (tenue de ville) et le polo de des Remparts.
  - **Visiteur** : Dû au voyageage des équipes, le port du « tracksuit » est obligatoire.
  - **Locale ou visiteur**: Les joueuses se doivent d'avoir un manteau (le manteau 3 saisons) à l'effigie des Remparts
  - **Locale ou visiteur**: Session hors-glace ou période d'échauffement lors de partie locale ou visiteur, porter le t-shirt et le short d'entraînement à l'effigie des Remparts.
- Tous les entraîneurs se doivent de porter le manteau (tracksuit ou celui d'hiver) de l'association.



ASSOCIATION DE HOCKEY  
FÉMININ DU RICHELIEU

## Code vestimentaire

**IMPORTANT : Pour les joueuses affiliées, elles se conforment au code vestimentaire de leur équipe d'origine**

### TENUE DE VILLE

La tenue de ville est une tenue confortable et soignée, sans être trop formelle. Voici quelques exemples pour orienter le choix des joueuses :

- **Haut** : Polo, chandail propre, blouse. Les t-shirts à col rond sont permis s'ils sont sans messages inappropriés.
- **Bas** : Pantalon propre ou jupe. Pas de leggings, pantalon de coton ouaté ou jeans.
- **Chaussures** : Chaussures de ville, chaussures propres de style sportif. Pas de sandales ou de 'Crocs'.
- **Veste/Manteau** : Au besoin, un manteau ou veste propre.

Cette tenue doit permettre aux joueuses de se déplacer avec aisance, tout en exprimant leur fierté de représenter leur équipe de façon positive.

### IMPORTANT

1. Pour tous les articles ou vêtements promotionnels qui ne sont pas déjà offerts dans les boutiques en ligne Remparts et Félines, vous devez communiquer avec Marilyn Chabot ([gerance@hockeyfemininrichelieu.ca](mailto:gerance@hockeyfemininrichelieu.ca)).
2. Pour ajouter le logo d'un commanditaire, vous devez communiquer avec Donald St-Germain ([dstgermain@hockeyfemininrichelieu.ca](mailto:dstgermain@hockeyfemininrichelieu.ca)).
3. Il est strictement interdit de reproduire les logos de l'Association de Hockey Féminin du Richelieu (AHFR et Remparts) sans autorisation de l'AHFR.

### QUESTIONS OU COMMENTAIRES

Pour les questions ou les commentaires concernant ce code vestimentaire, vous devez communiquer avec Marie-Hélène Martel ([plaintes@hockeyfemininrichelieu.ca](mailto:plaintes@hockeyfemininrichelieu.ca))